



AVIS

Objet: Administration des Ponts et Chaussées – Division de la voirie de Luxembourg – Réhabilitation de l'OA587 et construction de la piste cyclable PC14 à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 23 avril 2021, réf EAU/AUT/20/0217, concernant la réhabilitation de l'OA587 et construction de la piste cyclable PC14 à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 30 avril au 8 juin 2021 inclus.

Mersch, le 29 avril 2021

pr le secrétaire

le bourgmestre,

